



**HAL**  
open science

# Initier la fabrique des territoires par le biais d'un grand événement culturel. Effets et contradictions urbaines de Marseille-Provence 2013

Mathilde Vignau

► **To cite this version:**

Mathilde Vignau. Initier la fabrique des territoires par le biais d'un grand événement culturel. Effets et contradictions urbaines de Marseille-Provence 2013. LE PÉRENNE ET LE TEMPORAIRE DANS LA FABRIQUE URBAINE - La place des grands événements sportifs et contemporains dans la ville, L'harmattan, 2022. hal-03683719

**HAL Id: hal-03683719**

**<https://hal.science/hal-03683719v1>**

Submitted on 31 May 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Initier la fabrique des territoires par le biais d'un grand événement culturel.**

### **Effets et contradictions urbaines de Marseille-Provence 2013**

**Auteure :** Mathilde VIGNAU, ESPI Marseille.

**Biographie :** Docteure en géographie (AMU, CNRS, TELEMMe), chargée de recherche et d'enseignement au sein du groupe ESPI (Campus Marseille).

**Contact :** [mathilde.vignau@gmail.com](mailto:mathilde.vignau@gmail.com)

#### **Introduction**

En janvier 1985, Méлина Mercouri alors ministre de la culture grecque et son homologue français Jack Lang initient le projet des « villes européennes de la culture ». Depuis lors, cette distinction culturelle européenne d'abord honorifique s'est progressivement muée en titre de « Capitale Européenne de la Culture ». Ce changement de nom pourrait sembler anecdotique mais il traduit en réalité une profonde transformation, particulièrement visible à partir de la labellisation de la ville de Glasgow en 1990 (Jeannier, 2008). En effet, à compter de cette date, le titre culturel européen devient un véritable label territorial particulièrement convoité sur le Vieux Continent du fait des enjeux qui en découlent en termes de réhabilitation urbaine et d'attractivité. Si la sélection des futurs États hôtes se fait à l'échelle européenne<sup>1</sup>, l'appel à candidatures concerne quant à lui l'échelon national et débouche sur une compétition entre les villes d'un même pays.

À ce titre, en septembre 2008, après plusieurs mois de candidature face à Bordeaux, Toulouse et Lyon, c'est la ville de Marseille - associée à 96 autres communes provençales -, qui obtient finalement ce titre pour l'année 2013. Cette victoire et l'organisation du grand événement culturel vont profondément affecter l'organisation territoriale de la cité phocéenne – principale ville porteuse du projet – tout en esquissant les contours de l'aire métropolitaine Aix-Marseille Provence (AMP) qui peine toujours à se concrétiser au milieu des années 2010 (Grésillon, Vignau, 2020).

Dans un contexte de crise et d'inertie (Morel, 1997), les décideurs locaux marseillais saisissent l'opportunité d'un tel événement culturel pour essayer de transformer l'image péjorative de

---

<sup>1</sup> Depuis 2007, deux pays membres ou souhaitant adhérer à l'U.E. sont sélectionnés en amont par le Parlement Européen et le Conseil de l'Union Européenne. En 2017, les villes des pays souhaitant adhérer à l'U.E. peuvent obtenir le titre pour les années suivantes : 2021, 2024, 2028, 2030 et 2033 ([Lien](#)).

Marseille – véhiculée par de nombreux médias - et pour tenter de renouer rapidement avec l'attractivité et le développement local.

Le grand événement Marseille-Provence 2013 (MP 2013) s'inscrit ainsi dans la continuité de stratégies territoriales défendues et valorisées par plusieurs acteurs à commencer par ceux de la sphère économique (Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence (CCI MP), chefs d'entreprises...) qui considèrent les secteurs du divertissement (culture, créativité, loisirs, sport) et les grands événements comme de nouveaux outils au service du dynamisme local. Or, ce positionnement concernant les effets et les répercussions territoriales supposées des grandes manifestations culturelles ou sportives soulève plusieurs contradictions urbaines.

En effet, pour se distinguer des autres territoires et redorer l'image de la ville, les décideurs économiques et politiques marseillais cherchent activement à développer la labellisation territoriale en recourant à plusieurs techniques standardisées (communication, marketing territorial, revalorisation urbaine...) qui induisent inévitablement une uniformisation progressive de la morphologie, des équipements ou encore des fonctionnalités urbaines. En cherchant à faire regagner à la cité phocéenne, son rang de grande métropole dynamique, les décideurs locaux tentent donc de se démarquer des autres villes sans véritablement réaliser qu'ils misent sur une technique fréquente et finalement assez peu originale au sein de ce que les chercheurs nomment désormais la ville événementielle (Chaudoir, 2007) ou la ville créative (Landry, Bianchini, 1995 ; Landry, 2000 ; Florida, 2002 ; Vivant, 2009). Cette technique plusieurs fois éprouvée, repose sur l'attraction d'un grand événement quel qu'il soit<sup>2</sup> et sur l'obtention du label territorial qui peut l'accompagner (ville créative de l'UNESCO, capitale européenne de la culture, de l'innovation...). À ce titre, d'autres villes françaises telles que Lyon<sup>3</sup> ou Nantes<sup>4</sup> semblent bien plus compétitives que Marseille.

---

<sup>2</sup> De ce point de vue, la ville de Marseille a cherché à se démarquer dès 2007 lors de la compétition pour organiser la 32<sup>ème</sup> édition de la coupe de l'America (compétition finalement remportée par la ville de Valence, choisie pour organiser l'événement). Par la suite, la volonté d'organiser un événement de renommée nationale ou internationale s'est poursuivie avec la candidature au titre de capitale européenne de la culture en 2013 mais aussi à travers l'organisation de la biennale européenne d'art contemporain Manifesta en 2020 qui a dû s'adapter aux mesures sanitaires liées à la pandémie Covid-19.

<sup>3</sup> En 2008, Lyon est devenue la première « ville des arts numériques » à intégrer le réseau des villes créatives de l'UNESCO, un titre pérenne qui, à l'inverse de celui de Capitale Européenne de la Culture, dure dans le temps. Ce titre a notamment été obtenu car la ville de Lyon organise chaque année plusieurs événements de renommée nationale et internationale (Fête des Lumières, Festival des Nuits Sonores...).

<sup>4</sup> De son côté, Nantes a mis en œuvre, depuis la fin des années 1980 et la reconversion des anciens chantiers navals, toute une série de dispositifs et d'événements culturels (Voyage à Nantes, les Utopiales, La Folle Journée, Les Machines de l'île...) qui jouissent d'une reconnaissance très importante. En outre, en septembre 2019, la ville obtient le titre de Capitale Européenne de l'Innovation qui récompense entre autres, sa créativité.

De fait, si les retombées positives du grand événement MP 2013 sont – comme cet article s’attache à le montrer – réelles, l’on peut d’ores et déjà regretter que la volonté affirmée des décideurs locaux à « sortir du lot » ne repose que trop peu sur des techniques et méthodes réellement originales qui mobiliseraient par exemple les nombreuses forces culturelles alternatives de la ville. En outre, l’organisation d’un événement culturel comme MP 2013 se heurte à d’autres contradictions dont les répercussions territoriales sont parfois plus contestables.

C’est notamment le cas de l’incohérence entre les temporalités de l’événement d’une part et celle de l’aménagement territorial d’autre part. Ainsi, en dépit de son ampleur, l’événement Capitale Européenne de la Culture reste peu pérenne. En ce sens, il s’inscrit bel et bien dans le cadre définitionnel de l’événement qui par essence, n’a pas vocation à durer dans le temps mais qui permet plutôt d’enchanter le réel à court ou moyen terme (Gwiazdzinski, 2009a, 2009b). En théorie donc, l’année MP 2013 répond à la définition et aux principales attentes qui découlent de l’organisation d’un grand événement territorial. Or, là où la contradiction apparaît, c’est lorsque les décideurs locaux décident d’intégrer l’événement au cœur de la politique de la ville. À Marseille, l’année MP 2013 a ainsi été présentée comme l’une des principales ressources de la politique urbaine qui s’inscrit quant à elle sur le temps long. Dès lors, l’on note une incohérence entre la fin et le moyen puisqu’il s’agit de penser une large partie de la réhabilitation de l’hypercentre marseillais (et de celui des autres villes associées) quasi-exclusivement à partir d’un événement culturel d’une durée d’un an. Si l’on comprend aisément que certaines des caractéristiques de l’année MP 2013 s’inscrivent effectivement sur le temps long<sup>5</sup>, on peut considérer comme étant quelque peu hasardeux le fait d’initier les réhabilitations urbaines qu’à travers le prisme d’un grand événement culturel. Cette contradiction est d’autant plus criante qu’elle s’inscrit dans un contexte territorial particulier où le manque d’investissements publics dans les secteurs de l’éducation, du logement, de la santé et de la culture a longtemps été une réalité incarnée dans une série de maux urbains souvent médiatisés (insécurité, insalubrité et inertie de la cité phocéenne par exemple). En définitive, pour les acteurs économiques et politiques, l’événement MP 2013 semble avoir été une « baguette magique » providentielle (Hall, 2000) capable de régler des problèmes territoriaux qui dépassent pourtant largement le cadre de ses potentialités.

---

<sup>5</sup> C’est le cas par exemple de la construction ou de la réhabilitation d’équipements culturels prépondérants tels que le MuCEM, la Villa Méditerranée, le Musée Regards de Provence ou encore les nouveaux aménagements réalisés au sein de la Friche Belle de Mai en vue d’accueillir l’année Capitale Européenne de la Culture en 2013. Ces équipements sont en effet pérennes et les effets qu’ils induisent sur le territoire s’inscrivent indéniablement au-delà de l’année MP 2013.

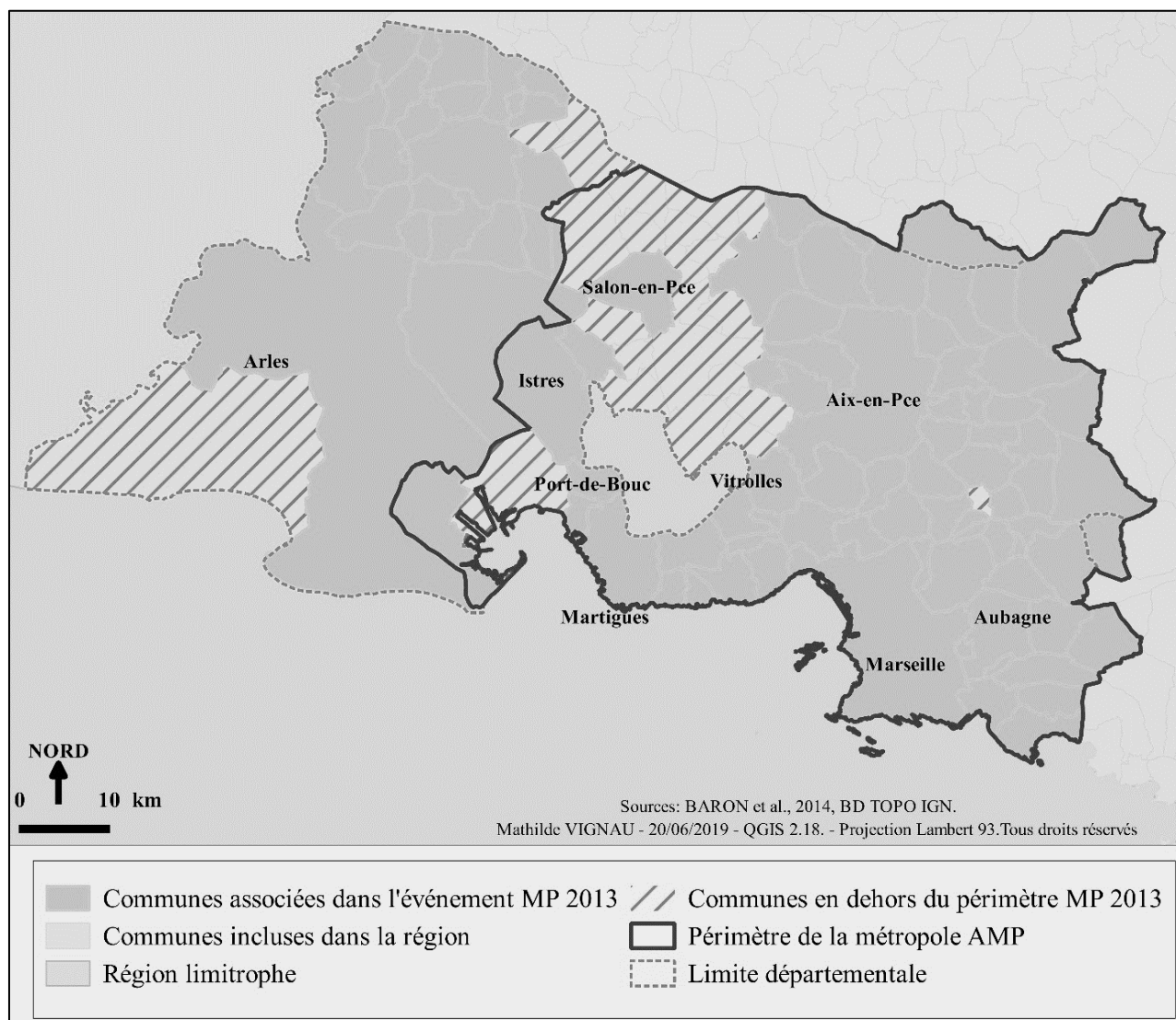
À partir de ce constat, l'ambition de cette contribution est d'interroger la portée réelle de l'événement MP 2013 au sein des territoires marseillais et métropolitain. Il s'agit d'analyser les résultats positifs qui permettent en partie d'approuver le positionnement des acteurs économiques et politiques, tout en présentant les indéniables limites qui nuancent fortement les effets territoriaux de ce grand projet culturel. Afin de répondre à cette ambition, le présent article s'appuie principalement sur la réalisation d'une thèse de géographie soutenue en octobre 2019 (Vignau, 2019). Ainsi, les réflexions et les résultats que nous développons ici reposent à la fois sur l'exploitation de ressources académiques et institutionnelles riches d'enseignements mais aussi sur l'analyse de résultats émanant de plusieurs enquêtes de terrains réalisées à Marseille entre 2017 et 2019. Ces enquêtes impliquent diverses méthodes comme des entretiens semi-directifs avec plusieurs acteurs économiques, politiques et culturels marseillais ou métropolitains, une revue de presse quotidienne régionale (PQR) réalisée à partir de l'édition marseillaise du quotidien *La Provence* ainsi qu'un travail de terrain régulier ayant conduit à l'analyse de photographies et à la production d'une cartographie dédiée.

Dans le cadre de cette contribution, les résultats sont présentés en trois temps. D'abord, pour expliquer comment l'événement MP 2013 a pu contribuer à l'émergence d'un nouveau territoire géographique et politique en impliquant des acteurs aux ambitions parfois très différentes. Puis, pour étudier les effets territoriaux positifs de cette manifestation culturelle d'envergure. Et finalement pour nuancer les discours laudatifs des décideurs locaux en montrant que plusieurs limites et contradictions persistent ou apparaissent dans le sillage de l'année MP 2013.

### **MP 2013 : la construction d'un nouveau territoire impliquant de multiples acteurs**

L'organisation de l'événement MP 2013 est portée par la création *ex-nihilo* du territoire Marseille-Provence qui épouse peu ou prou les contours du département (Carte 1). L'émergence d'un tel projet territorial soulève d'emblée la question des acteurs impliqués dans l'organisation de l'événement. Dans les faits, MP 2013 a mobilisé trois catégories d'acteurs : les chefs d'entreprise et la sphère économique ; les élus et les acteurs politiques ; ainsi que les artistes et les professionnels de la culture. L'hétérogénéité des profils réunis autour de ce grand événement peut constituer, en soi, une autre contradiction. En effet, les ambitions de chacun concernant les effets de l'année Capitale Européenne de la Culture sont souvent opposées et, si beaucoup d'entre eux espèrent redorer le blason marseillais, les moyens à mettre en œuvre, tout comme les résultats escomptés varient sensiblement, que l'on se place du point de vue de la Chambre du Commerce et de l'Industrie (CCI), de la mairie de Marseille ou de celui des artistes locaux.

L'opposition patente entre attractivité économique et valorisation culturelle fait d'ailleurs l'objet de plusieurs critiques et certains acteurs vont chercher à se défaire du cadre trop institutionnel et financier de l'événement originel, en initiant plusieurs projets alternatifs<sup>7</sup>. Pour autant, lors des phases de candidature et pendant toute l'année 2013, force est de constater que la majorité de ces acteurs a contribué à l'organisation logistique et créative de l'événement.



**Carte 1 : Marseille-Provence : la création ex-nihilo d'un territoire politique comme support de l'événement MP2013**

<sup>7</sup> L'on pense notamment ici aux deux festivals *off* initiés en même temps que la programmation *in* de l'année Capitale Européenne de la Culture à savoir : *MP 2013 OFF* organisé entre autres par Stéphane Sarpaux et *Marseille Alteroff* à l'initiative de Louis Alesandrini.

Chronologiquement, la candidature marseillaise est d'abord portée par les acteurs économiques et plus précisément par l'association des Mécènes du Sud<sup>8</sup> et la CCI MP. Lors d'un entretien réalisé en juin 2017, Laurent Carezzo<sup>9</sup> revenait sur l'implication de l'association des Mécènes du Sud dans la préparation de la candidature marseillaise en expliquant :

*« Je vais commencer par le commencement, en 2003 [...] nous avons créé avec quelques patrons emblématiques du territoire [...] une association qui s'appelle Mécènes du Sud qui existe toujours et qui cherchait à savoir comment rapprocher l'art et l'entreprise [...]. Lors de nos premières réunions, l'un des membres [...] avait repéré un article qui disait que la prochaine capitale de la culture française serait en 2013. Et donc on s'est dit « Tiens, on va se mettre ça comme objectif » et on a commencé à travailler là-dessus dès 2003. »<sup>10</sup>*

Un véritable tournant intervient avec l'élection de Jacques Pfister<sup>11</sup> en tant que nouveau président de la CCI MP en novembre 2004. Ce dernier souhaite en effet s'appuyer sur les ressorts de la culture et de la créativité pour améliorer la compétitivité territoriale de l'aire métropolitaine marseillaise (CCI MP, 2005 ; Donzel, 2014 ; Maisetti, 2014). Jusqu'à l'obtention du titre européen par le territoire Marseille-Provence en septembre 2008, la sphère économique constitue donc l'un des principaux piliers de la candidature marseillaise. La CCI MP devient d'ailleurs l'un des membres fondateurs<sup>12</sup> de l'association Marseille-Provence 2013, créée le 15 janvier 2007 et dont la présidence est également assurée par Jacques Pfister à partir d'avril 2007. Les acteurs économiques sont ensuite rapidement soutenus par les élus et notamment par la municipalité marseillaise qui approuve, au mois de mars 2004, la candidature de la ville<sup>13</sup>. À ce moment-là, cette décision politique n'engage que la cité phocéenne et il faut attendre l'année 2007 - marquant la nomination de Bernard Latarjet comme directeur général de l'association Marseille-Provence 2013<sup>14</sup>- pour observer un élargissement du périmètre de l'événement à plusieurs autres villes alentours. Si cette stratégie territoriale est avant tout motivée par des arguments financiers, elle aboutit à la construction effective du territoire Marseille-Provence qui inclut, en plus de la cité phocéenne, 96 communes associées dont les deux rivales historiques Marseille et Aix-en-Provence.

---

<sup>8</sup> Association regroupant plusieurs chefs d'entreprises implantés sur l'aire métropolitaine marseillaise.

<sup>9</sup> Conseiller de Jacques Pfister au moment de la candidature marseillaise pour l'obtention du titre de Capitale Européenne de la Culture.

<sup>10</sup> Extrait de l'entretien réalisé avec Laurent CAREZZO le 09/06/2017.

<sup>11</sup> Ancien PDG du groupe Orangina.

<sup>12</sup> Les membres fondateurs de l'association MP 2013 incluent : la Ville de Marseille, la CU MPM, la CCIMP et le Club d'entreprises « Ambition Top 20 ».

<sup>13</sup> Voir l'acte de délibération du Conseil Municipal de Marseille, N° 04/0262/CESS, séance du 29 mars 2004.

<sup>14</sup> Nomination en décembre 2006.

Bien que l'émergence de ce nouveau territoire dédié à l'organisation du grand événement ne se soit pas toujours réalisée sans heurts ni contestations de certains élus, en 2013, le grand événement culturel parvient à fédérer près d'une centaine de communes. Le rôle de la sphère politique est d'autant plus prégnant qu'elle a grandement contribué au budget de l'événement en le soutenant financièrement (Tableau 1) et ce, malgré des contextes économiques locaux parfois difficiles.

Instance associée	Contribution prévue (en 2008)	Contribution officielle (après 2013)
U.E. et État français	14.7 millions d'euros	15.6 millions d'euros
Région PACA	12.3 millions d'euros	12.8 millions d'euros
Conseil général des Bouches-du-Rhône	12.3 millions d'euros	12.8 millions d'euros
Ville de Marseille + CU MPM <sup>15</sup>	22.1 millions d'euros	23.4 millions d'euros
- dont Marseille	-	7.7 millions d'euros
CA du Pays d'Aix	7.4 millions d'euros	7.1 millions d'euros
Toulon-Provence-Méditerranée	7.4 millions d'euros	-
Ensemble des agglomérations et villes associées	7.4 millions d'euros	4.6 millions d'euros
Partenaires économiques	14.7 millions d'euros	14.9 millions d'euros

**Tableau 1 : Répartition des financements de l'événement MP 2013 en fonction des acteurs impliqués.**

Source : Mathilde VIGNAU d'après Mc ATEER N. *et al.*, 2014.

Enfin, la volonté d'impulser une synergie métropolitaine autour du grand événement MP 2013 est également défendue par la sphère culturelle. En effet, l'importance accordée au territoire et plus précisément à l'émergence d'une programmation culturelle métropolitaine apparaît dans plusieurs entretiens. Dominique Bluzet<sup>16</sup> est l'un des premiers acteurs culturels à avoir considéré l'échelon métropolitain comme un véritable enjeu pour les sphères artistiques locales. Bien avant l'événement MP 2013, il plaide en faveur d'une offre culturelle territorialement ancrée en se focalisant plus spécifiquement sur l'échelle métropolitaine. À ce titre il déclare :

*« On a commencé à réfléchir à la notion de territoire en 1995, il y a donc plus de 20 ans, quand j'ai récupéré le théâtre du Jeu de Paume à Aix-en-Provence et que je me suis très vite*

<sup>15</sup> Dans le budget originel prévu par l'association MP 2013, les financements de la ville de Marseille et de la CU MPM sont confondus en un seul.

<sup>16</sup> Directeur des Théâtres à Aix-en-Provence et Marseille. Les Théâtres incluent quatre infrastructures spécifiques implantées à Marseille (Théâtre des Bernardines et Théâtre du Gymnase) et Aix-en-Provence (GTP et Théâtre du Jeu de Paume).



*rendu compte qu'aborder cette aventure sous l'angle de « j'ai deux théâtres » n'avait pas d'intérêt et que l'idée était plutôt de créer le couple : Gymnase-Jeu de Paume et, au-delà de ça, de fusionner la proposition artistique en une seule. Ce ne sont pas les spectacles qui se déplaceraient d'une ville à l'autre mais les publics. Pourquoi ? Parce que ça me permettait de mettre en exergue le fait qu'il n'y avait pas de transports et, avant même que l'on ne parle de métropole, de poser la question de la mutualisation des outils culturels. »<sup>17</sup>*

Enfin, au-delà de l'apparente contradiction que constitue l'association d'acteurs aux ambitions parfois opposées, le grand événement MP 2013 a mis en évidence la possibilité de travailler ensemble à un échelon territorial qui dépasse celui des communes. La volonté de faire émerger une programmation culturelle supérieure à l'échelon local a permis de débloquer des fonds plus importants tout en esquisant les contours d'un nouveau territoire politique.

### **Des effets territoriaux positifs aux échelles métropolitaine et marseillaise**

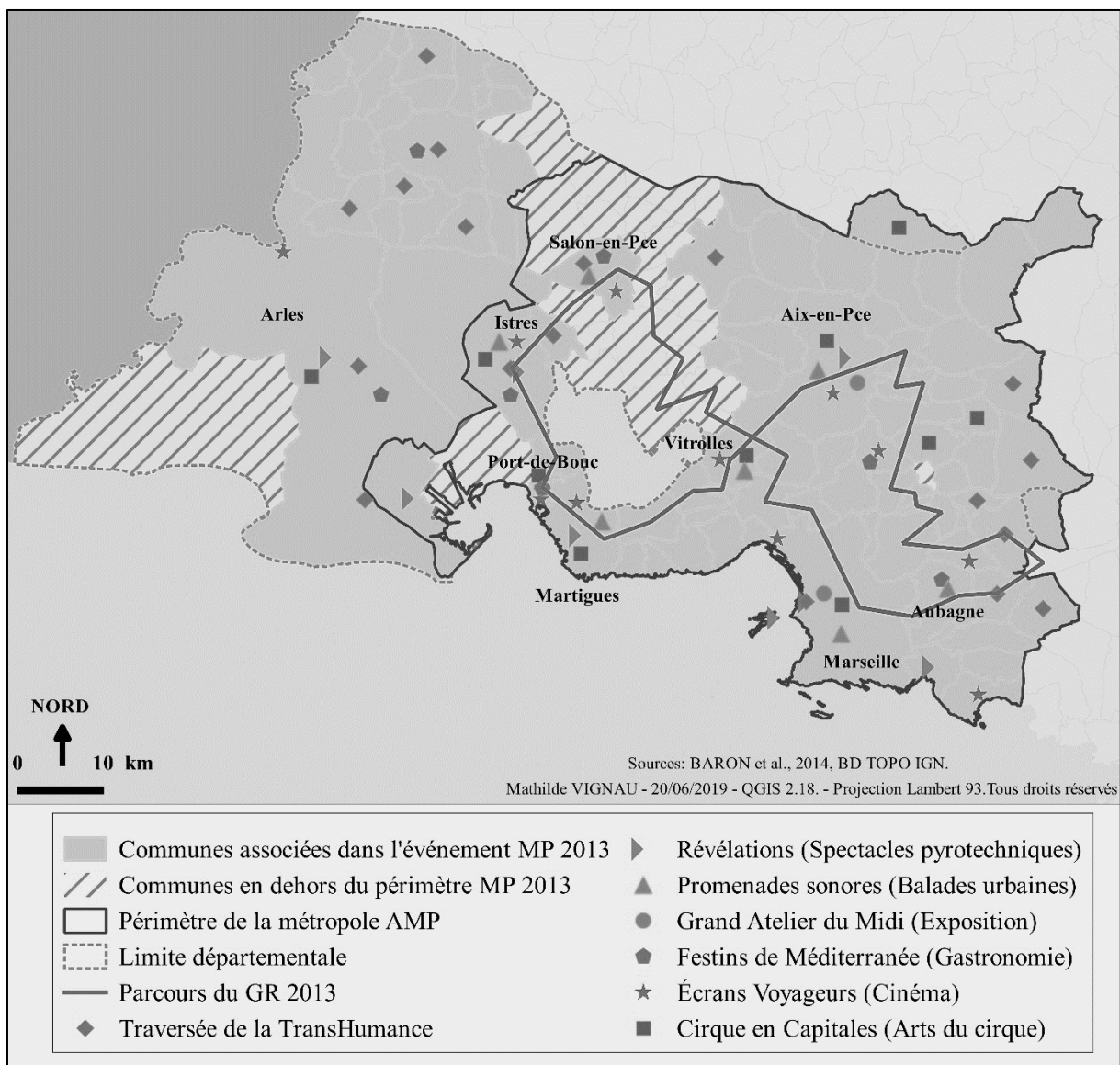
#### **a) À l'échelle métropolitaine : un renforcement de la cohésion territoriale doublé d'une nouvelle attractivité**

En incluant 97 communes au sein de plusieurs intercommunalités, l'événement culturel MP 2013 est dans une certaine mesure, parvenu à mobiliser les ressources créatives d'un territoire au sein duquel les acteurs restent souvent opposés. Malgré de nombreux antagonismes locaux et la permanence de tensions tout au long de l'année capitale (notamment avec Aix-en-Provence), l'ensemble des acteurs engagés dans l'événement a rapidement perçu l'intérêt de développer des manifestations culturelles à l'échelle métropolitaine. Plusieurs projets artistiques et culturels ont ainsi été proposés dans les différentes communes du périmètre Marseille-Provence (Carte 2) et en considérant les bilans réalisés par l'association MP 2013, il apparaît que cette programmation culturelle multi-située a eu au moins deux effets positifs.

D'abord, le principal élément à considérer est le constat selon lequel il a été possible - par le biais de la culture et au moins à court terme - de développer une cohésion territoriale entre des communes opposées sur de nombreux sujets. Ensuite, du point de vue de la fréquentation, les initiatives culturelles ancrées à l'échelle métropolitaine ont rencontré un franc succès sur le plan quantitatif. En effet, les chiffres de la fréquentation lors de ces événements sont souvent comparables voire supérieurs à ceux des expositions et des spectacles portés par une commune unique (Association MP 2013, 2014).

---

<sup>17</sup> Extrait de l'entretien réalisé avec Dominique Bluzet le 03/07/2017.



**Carte 2 : Exemples de manifestations culturelles multi-situées lors de l'événement MP 2013.**

À titre d'exemples, l'exposition phare *Le Grand Atelier du Midi* centrée sur les peintres Cézanne et Van Gogh et organisée conjointement par Aix-en-Provence et Marseille (462 000 visites), la *TransHumance* qui a cheminé à travers plusieurs petites communes du territoire (330 000 visites) tout comme les spectacles pyrotechniques *Révelations* organisés sur 7 sites différents au fur et à mesure de l'année (266 000 visites) ou l'ouverture du sentier métropolitain *GR 2013* qui traverse près de 40 communes (120 000 visites) font partie des temps forts de l'année capitale européenne de la culture et témoignent de l'intérêt qui leur a été porté par le public d'une manière générale<sup>18</sup>.

<sup>18</sup> L'ensemble des chiffres rapportés ici sont issus du document intitulé *Point sur la fréquentation Marseille-Provence 2013*, publié par l'association MP 2013 en 2014 (Voir la référence complète dans la bibliographie indicative).

Précisons toutefois ici que les données issues des décomptes de l'association MP 2013 ne permettent pas de caractériser le profil des publics référencés. Au vu du nombre de visites et en tenant compte de la promotion médiatique faite autour de ces événements, l'on peut néanmoins suggérer que les spectateurs comptabilisés dans les visites regroupent à la fois un public local (à savoir, les habitants des communes accueillant ces projets multi-situés) mais aussi un certain nombre de visiteurs extérieurs.

Par ailleurs, la fréquentation de l'événement MP 2013 affecte également l'attractivité et le dynamisme territorial. En effet, le comité d'évaluation de l'association MP 2013 comptabilise en avril 2014, un total de 11 057 000 visites pour toutes les manifestations ayant eu lieu sur l'ensemble du territoire Marseille-Provence entre janvier et décembre 2013. Le grand événement MP 2013 est donc considéré par ses organisateurs comme réussie du point de vue du dynamisme d'ensemble qu'il a su générer. Le comité d'évaluation affirme d'ailleurs que le territoire Marseille-Provence a attiré un nombre plus important de publics qu'Essen-Ruhr en 2010 (10,5 millions de visites), que Liverpool en 2008 (9,8 millions) ou que Lille en 2004. Ce dernier exemple, avec 9 millions de visites, est devenu un cas d'école concernant la revalorisation territoriale culturelle (Lucchini, 2006 ; Liefoghe, 2010 ; Liefoghe *et al.*, 2016). Il est par ailleurs intéressant de noter à quel point la comparaison en matière de fréquentation entre territoires ayant connu des opérations similaires fait partie des critères d'évaluation.

Ces premiers chiffres s'accompagnent également de résultats économiques jugés bons à court terme principalement en raison de leur effet sur les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration. De fait, sur la quasi-totalité de l'année 2013, le nombre de nuitées mensuelles dans le département des Bouches-du-Rhône a augmenté par rapport à 2012 (CCI MP *et al.*, 2014). Les principaux organisateurs de l'événement MP 2013 affirment ainsi qu'entre mai et juillet 2013, ce chiffre est en hausse de 10% par rapport à l'année précédente (soit 1,9 million de nuitées supplémentaires sur la période mai - juillet 2013, par rapport aux chiffres de 2012).

Enfin, les retombées médiatiques dans la presse nationale et internationale<sup>19</sup> témoignent à la fois de la réussite de l'événement mais aussi et surtout de la nouvelle visibilité accordée à l'ensemble du périmètre MP 2013. Cela est d'autant plus important que l'un des principaux enjeux liés à l'organisation de l'événement MP 2013 était précisément d'améliorer l'image médiatique négative de la cité phocéenne. À titre d'exemple, en 2013, le quotidien *La Provence*

---

<sup>19</sup> 11 000 citations dont 19% dans la presse étrangère et 15% dans la presse nationale non locale (CCI MP *et al.*, 2014).

consacre près de 600 articles, 49 unes et plusieurs numéros spéciaux à l'année Capitale Européenne de la Culture<sup>20</sup>.

**b) À l'échelle marseillaise : l'indéniable métamorphose d'un *waterfront* en désuétude**

Concernant le cas spécifique de Marseille, les transformations induites par l'année capitale européenne de la culture sont particulièrement visibles d'un point de vue urbain. En effet, pour pouvoir organiser les grands rassemblements liés à cet événement, l'hypercentre marseillais a été radicalement transformé pour accueillir de nouveaux équipements et aménagements. Certains travaux se sont d'ailleurs poursuivis après l'année 2013, confirmant ainsi la volonté des décideurs politiques locaux de faire de cet événement la source d'une remarquable résilience urbaine. Cela est particulièrement visible au sein des quartiers de la Joliette et du Vieux-Port, originellement pauvres et en proie à un indéniable délaissement des pouvoirs publics.

Dans le cas du Vieux-Port, les travaux de réaménagement débutent en mars 2012. La municipalité<sup>21</sup> décide en effet de financer un important projet de requalification urbaine. Cette initiative, confiée à l'architecte paysagiste Michel Desvignes, contribue à une réesthétisation de l'hypercentre marseillais à travers la piétonisation d'un périmètre qui accordait jusqu'alors une place prépondérante à l'automobile et était fréquemment saturé. Comme le précise la communication officielle effectuée via un site internet dédié au Vieux-Port<sup>22</sup>, « [...] *il s'agit de libérer l'espace public et créer une des plus grandes places d'Europe. Le quai de la Fraternité (ou quai des Belges) sera la grande place festive, l'agora de Marseille Provence 2013, capitale européenne de la culture [...] Marseille et son agglomération avaient besoin d'un tel projet, porteur de fierté et d'image* ». Par ailleurs, dans le quartier de la Joliette, le grand événement MP 2013 a contribué à l'émergence d'une nouvelle centralité culturelle. Ce quartier accueille désormais trois équipements majeurs dédiés à la culture à savoir : le MuCEM, la Villa Méditerranée et le Musée Regards de Provence.

Par leur ampleur et leur rapidité, les nombreux chantiers menés au sein des quartiers du Vieux-Port et de la Joliette dans le cadre du grand événement MP 2013, permettent aux décideurs locaux de promouvoir une meilleure image du cœur de ville, longtemps délaissé et paupérisé. Néanmoins, il est important de noter que plusieurs des chantiers engagés dans le cadre de

---

<sup>20</sup> Ces données concernent le corpus d'articles extraits de l'édition marseillaise du quotidien *La Provence* pour l'année 2013.

<sup>21</sup> Associée aux conseils régional et départemental ainsi que l'ex-communauté urbaine MPM.

<sup>22</sup> Le site officiel d'où est extrait cette citation a été fermé en février 2019. Toutefois, nous avons pu retrouver l'archive numérique en utilisant un moteur de recherche dédié. [Lien vers l'archive](#).

l'événement MP 2013 faisaient partie d'une stratégie de réhabilitation territoriale plus large en étant inclus au sein du périmètre de l'opération d'intérêt national Euroméditerranée (Bertoncello, Rodrigues-Malta, 2003 ; Dubois, Olive, 2004 ; Vignau, Grondeau, 2021). L'événement MP 2013 a finalement permis d'accélérer la transformation du front de mer phocéén. Cependant, même si l'année Capitale Européenne de la Culture a permis à la cité phocéenne de sortir de l'inertie, elle n'en reste pas moins la source de tensions et de contradictions urbaines qui catalysent les critiques de nombreux acteurs.

## **La stratégie territoriale multiscalaire et ses contradictions urbaines**

### **a) Une unité métropolitaine peu pérenne**

À l'échelle métropolitaine, la principale contradiction visible concerne la question des temporalités. En effet, les projets multi-situés ne garantissent pas une mutualisation effective et pérenne des compétences ou des ressources créatives à l'échelle métropolitaine. Exception faite de quelques rares projets culturels (*GR 2013, Promenades sonores*), la majorité des événements collectifs initiés dans le cadre de la Capitale Européenne de la Culture n'a pas survécu à la fin de l'année 2013. En outre, l'organisation du grand événement culturel n'a pas empêché la résurgence rapide de discours anti-métropolitains au moment où les lois de décentralisation portées par la ministre Marylise Lebranchu<sup>23</sup> tentent d'imposer aux élus buco-rhodaniens une métropole qu'ils rejettent en majorité. En 2014, le rapport d'évaluation réalisé par la Chambre régionale des comptes PACA souligne d'ailleurs cette défaillance en affirmant que : « [...] [les] quelques réussites, [...] n'ont pas permis de redessiner durablement une offre culturelle moins éclatée et moins en concurrence. La coopération et la concertation impulsées par MP 2013 pour harmoniser l'offre culturelle apparaissent ainsi difficiles à pérenniser dans un contexte métropolitain qui ne fait pas l'unanimité parmi les élus de la région. Il apparaît dès lors malaisé d'évaluer l'impact durable de la dynamique de l'année capitale et sa capacité à refonder la politique culturelle du territoire ainsi qu'à harmoniser durablement l'offre. » (Chambre régionale des comptes PACA, 2014, p.52). La faible volonté des élus à coopérer après MP 2013 pose un problème concernant la répartition des infrastructures culturelles métropolitaines sur le territoire.

---

<sup>23</sup> Ce projet de loi se divise en trois volets : la Loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM), la Loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral et enfin, la Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NoTRE). Tous les textes législatifs sont consultables dans leur intégralité sur le site [Legifrance.gouv.fr](http://Legifrance.gouv.fr)

Cela se vérifie particulièrement en ce qui concerne les équipements culturels qui ont été construits avant l'instauration de la métropole sans toujours tenir compte de la redondance de l'offre. Cette concurrence culturelle entre les communes de la métropole et plus largement du département (Girard, Grésillon, 2004) est particulièrement visible entre Aix-en-Provence et Marseille à travers l'exemple de la construction de l'Arena aixoise qui fragilise indéniablement la salle de spectacles vieillissante du Dôme marseillais.

En définitive, hors du cadre exceptionnel que constitue le grand événement MP 2013, la concurrence territoriale locale réapparaît rapidement et s'inscrit dans la continuité de logiques anti-métropolitaines fortes.

#### **b) À Marseille, une métamorphose culturelle qui sert une vision néolibérale de la ville**

À Marseille, l'événement MP 2013 révèle également plusieurs limites. En effet, il a pu accentuer certaines inégalités socio-spatiales en priorisant l'hypercentre marseillais sans intégrer efficacement les quartiers périphériques qui connaissent pourtant d'importantes difficultés socio-économiques. Pour plusieurs artistes<sup>24</sup>, la répartition inégalitaire des manifestations culturelles pendant l'année 2013 s'inscrit dans la continuité des choix artistiques opérés dans la programmation officielle qui a faiblement intégré les artistes locaux notamment en ce qui concerne le cas du rap, pourtant très prégnant à Marseille. Cela légitime l'émergence de mouvements de contestation et de résistances en faveur d'un nouveau droit à la ville créative qui serait moins élitiste et s'inscrirait dans la continuité des théories (radicales) développées par Henri Lefebvre dans l'ouvrage *Le Droit à la ville* (Lefebvre, 1968).

Mais à Marseille, la principale limite territoriale du grand événement créatif MP 2013 concerne surtout le renforcement de pratiques urbaines néolibérales. À ce titre, si la réesthétisation du Vieux-Port est souvent considérée sur le papier comme la création *ex-nihilo* d'une nouvelle agora, haut-lieu de rassemblement citoyen, dans les faits, cela reste contestable. Bien que la grande place piétonne du quai de la Fraternité ou l'ombrière de l'architecte Norman Foster servent en effet régulièrement de lieu de rassemblement, le renforcement de l'idéologie néolibérale n'en reste pas moins réel. Les signes insidieux (mais non moins percutants) de ce néolibéralisme urbain apparaissent notamment à travers l'absence de bancs publics sur le quai de la Fraternité ou la présence d'un mobilier urbain excluant (Thonnellier, 2013) et l'implantation de plusieurs dispositifs anti-SDF comme des bancs publics scindés en deux ou

---

<sup>24</sup> L'on pense notamment ici aux membres du groupe de rap marseillais emblématique IAM dont les membres se sont exprimés plusieurs fois publiquement à ce sujet.

en trois pour éviter que l'on ne s'y allonge (Photographie 1). Ces dispositifs sont exacerbés par l'omniprésence des caméras de surveillance<sup>25</sup> qui tendent à aseptiser l'hypercentre tout en autorisant une certaine criminalisation de la pauvreté.



**Photographie 1 : L'implantation d'un mobilier urbain ségrégatif et excluant sur le quai du port.**

Source : Mathilde VIGNAU, Quai du Port – Vieux-Port (Marseille), 2019.

Pour plusieurs artistes, la transformation néolibérale de Marseille a été en partie légitimée par MP 2013 qui aurait permis aux décideurs locaux de réaliser rapidement les travaux de transformation de l'ancien *waterfront* tout en excluant les catégories sociales les plus fragiles. Le mini-documentaire musical réalisé par l'artiste alternative Keny Arkana, intitulé *Marseille, Capitale de la rupture*, tout comme le film *La Fête est finie*, réalisé par Nicolas Burlaud en 2014, témoignent des contestations et des résistances artistiques adressées à l'encontre du grand événement MP 2013. Ces projets culturels soulignent également la faible considération accordée aux scènes alternatives marseillaises (rap, street-art...) et dénoncent l'insuffisante intégration des quartiers périphériques de la ville, en particulier les quartiers nord qui auraient pu accueillir plusieurs spectacles et dont les forces vives (les nombreuses associations de quartiers) auraient dû être davantage sollicitées dans l'ensemble de la programmation culturelle officielle. Malgré plusieurs mutations remarquables, l'organisation du grand événement MP 2013 soulève donc plusieurs contradictions urbaines comme celle de l'inclusion supposée des populations du périmètre Marseille-Provence alors même que dans les faits, plusieurs individus ont souffert d'injustices spatiales liées à la transformation radicale de certains périmètres ou à la faible intégration des quartiers périphériques.

---

<sup>25</sup> À Marseille, entre 2013 et 2014, le nombre de caméras de surveillance est passé d'environ 300 à 1000 sur l'ensemble du territoire. À ce titre, lire les articles publiés dans *La Provence* – Marseille les 10/01/2013 et 22/07/2013.

## Conclusion

Au terme de cette réflexion, il apparaît que le grand événement culturel MP 2013 reste toujours riche de nombreux enseignements malgré son caractère relativement ancien. Plusieurs éléments permettent d'envisager ce projet territorial d'envergure comme un exemple spécifique de fabrique urbaine ayant diverses conséquences en particulier sur les échelons locaux et métropolitains.

À l'échelle métropolitaine, cet événement a permis de repenser la cohésion territoriale au moins à court terme. La programmation culturelle de l'événement MP 2013 a montré plusieurs exemples de coopérations territoriales jugées fructueuses notamment par leur effet sur l'attractivité locale et sur l'image du périmètre Marseille-Provence. Ces résultats traduisent d'ailleurs l'intérêt porté à l'échelle métropolitaine, à la fois par les chefs d'entreprises et par certains artistes qui adoptent, parfois depuis plusieurs décennies, des stratégies métropolitaines fortes. Or, l'émergence *ex-nihilo* du territoire Marseille-Provence a constitué un laboratoire d'expériences qui n'est pas sans soulever certaines contradictions. Si le fait même d'obtenir l'approbation concomitante de chefs d'entreprises et d'artistes (dont les ambitions sont souvent opposées), constitue un premier paradoxe intéressant, l'union métropolitaine autour de l'événement MP 2013 soulève d'autres contradictions et démontre notamment la faible pérennité d'une cohésion territoriale qui aurait pu s'inscrire sur le long terme. Aujourd'hui encore et malgré la création officielle de la métropole Aix-Marseille Provence au 1<sup>er</sup> janvier 2016, les antagonismes politiques locaux restent nombreux et la mise en commun de ressources ou de projets culturels pendant l'année Capitale Européenne de la Culture se délite toujours plus au sein de discours anti-métropolitains qui prennent désormais la forme d'un profond refus concernant la fusion du département et de la métropole. Plus problématique encore, ces contradictions s'ancrent territorialement via la redondance d'équipements culturels qui exacerbe la compétitivité entre les communes et finit d'achever leur brève mais non moins symbolique union culturelle.

À l'échelle marseillaise, le grand événement MP 2013 s'inscrit d'abord pour les décideurs locaux, comme un nouveau substitut magique providentiel ayant rapidement transformé certains quartiers en déshérence. Si plusieurs acteurs territoriaux ont su s'emparer de multiples ressources créatives pour faire de l'ancienne ville portuaire à l'image médiatique ternie une nouvelle centralité créative, les conséquences issues de cette transformation radicale portent en elles les contradictions emblématiques des transformations urbaines par le biais de grands



événements culturels. En effet, la requalification du front de mer – justifiée et accélérée par l'accueil du grand événement – démontre un renforcement insidieux mais réel de logiques urbaines néolibérales excluantes. Cela est d'autant plus paradoxal que la cité phocéenne a fondé une large partie de sa candidature sur des discours inclusifs et une volonté intégratrice forte de tous les individus. Ces conséquences sont largement contestables et témoignent d'une instrumentalisation politique des champs de la culture et de la créativité qui légitime les contestations et les résistances par le biais d'initiatives artistiques alternatives (Vignau, Grondeau, 2021).

De tels constats territoriaux obligent à nuancer et à relativiser la portée des grands événements sur la fabrique des territoires urbains. Plus de sept ans après la fin de l'année MP 2013, la ville de Marseille ne cesse de se redessiner sur les plans morphologiques et urbains sans que ces transformations ne soient toujours en adéquation avec les besoins identifiés d'un point de social. Le cas marseillais reste néanmoins un passionnant « laboratoire d'expériences » et nous poussent à approfondir son analyse notamment par le biais de comparaisons avec d'autres territoires aux destinées semblables. À l'échelle régionale, les cas de Nice, de Toulon (Vignau, 2020) ou d'Aix-en-Provence sont particulièrement intéressants.

## Bibliographie indicative

ASSOCIATION MP 2013, 2014, *Point sur la fréquentation Marseille-Provence 2013*, Comité d'évaluation du 29 avril 2014, 11p.

BARON L., BESOZZI L., BONNET-CANDE E., DEL GROSSO R., NIELSEN K., 2014, *Marseille-Provence 2013 : Leçons d'une expérience*, Rapport de projet des élèves administrateurs territoriaux de l'INET, promotion Simone de Beauvoir, encadrement par Jean-François CHOUGNET, 77 p.

BERTONCELLO B., RODRIGUES-MALTA R., 2003, « Marseille versus Euroméditerranée / Marseille versus the Euromediterranean », in *Annales de Géographie*, t. 112, n°62, 2003. pp. 424-436.

CCI MP (Chambre du Commerce et de l'Industrie Marseille-Provence), 2005, « Marseille-Provence dans le Top 20 des métropoles européennes ! », in *Contact, le journal de la Chambre de commerce et d'industrie*, octobre 2005.

CCI MP, Bouches-du-Rhône Tourisme, MP 2013, 2014, « Année Capitale Européenne de la Culture, plus de 10 millions de visites. Quelles retombées pour le territoire », in *Impact – MP 2013*, Numéro 3 – Février 2014, 4p.

CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES – PACA, 2014, *Rapport d'observations définitives sur les comptes et la gestion de l'association Marseille-Provence 2013*, 59p.

CHAUDOIR P., 2007, « La ville événementielle : temps de l'éphémère et espace festif », in *Géocarrefour* [En ligne], Vol. 82/3 | 2007, mis en ligne le 26 mars 2008, 9 p.

DONZEL A. 2014, *Le nouvel esprit de Marseille*, Ed. L'Harmattan, Paris, 176 p.

DUBOIS J., OLIVE M., 2004, « Euroméditerranée : négociations à tous les étages. État, promoteurs et propriétaires dans une ville en crise », in *Les Annales de la recherche urbaine*, n°97, Renouvements urbains. pp. 102-111.

FLORIDA R., 2002, *The Rise of the Creative Class. And How It's Transforming Leisure and Everyday Life*, Ed. Basic Book, New York, 411 p.

GIRARD N., GRÉSILLON B., 2004, « Équipements culturels et métropolisation dans la région marseillaise », in LAUMIÈRE F., LERICHE F., 2004, *Métropolisation et grands équipements structurants*, Ed. Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, pp. 217-234.

GRÉSILLON B., VIGNAU M., à paraître (Juin 2020), « Chapitre 10 - L'impossible gouvernance de la région métropolitaine Aix-Marseille : une réalité territoriale nuancée par la culture ? », in DEMAZIÈRE C., DESJARDINS X., SYKES O. (dirs.), à paraître (2020), *La gouvernance des métropoles et des régions urbaines. Des réformes institutionnelles aux coopérations territoriales*, collection Recherche, Plan Urbanisme Construction Architecture, Ed. PUCA.

GWIAZDZINSKI L., 2009a, *La ville éphémère, festive et événementielle*. Colloque tourisme urbain, patrimoine et qualité urbaine en Europe, Mars 2009, Rennes, France. pp. 21-27.

GWIAZDZINSKI L., 2009b, « Chronotopies - L'événementiel et l'éphémère dans la ville des 24 heures ». in *Bulletin de l'Association de géographes français*, 86ème année, 2009-3 (septembre). L'événementiel et les villes touristiques. pp. 345-357.

HALL P., 2000, "Creative cities and economic development", in *Urban studies*, N° 37/4, pp. 639-649.

JEANNIER F., 2008, « Culture et régénération urbaine : le cas de Glasgow », in *Géoconfluences*, 12 p.

- LANDRY C., 2000, *The Creative City: A Toolkit for Urban Innovators*, Ed. Earthscan, London, 300 p.
- LANDRY C., BIANCHINI F., 1995, *The Creative City*, Ed. Demos, London, 59 p.
- LEFEBVRE H., 1968, *Le droit à la ville*, Ed. Anthropos, Paris, 135 p.
- LIEFOOGHE C., 2010, « Lille 2004, capitale européenne de la culture ou la quête d'un nouveau modèle de développement », *Méditerranée*, 114 | 2010, pp. 35-45.
- LIEFOOGHE C., MONS D., PARIS D. (dirs.), 2016, Lille, métropole créative ? Nouveaux liens, nouveaux lieux, nouveaux territoires. Ed. Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, 348 p.
- LUCCHINI F., 2006, « Capitales Européennes de la Culture. Changer l'image internationale d'une ville », in *Les Annales de la recherche urbaine*, N°101, Economies, connaissances, territoires. pp. 90-99.
- MAISETTI N., 2014, *Opération culturelle et Pouvoirs urbains – Instrumentalisation économique de la culture et luttes autour de Marseille-Provence Capitale européenne de la culture 2013*, Ed. L'Harmattan, Paris, 139 p.
- MOREL B., 1997, « La nouvelle économie marseillaise et ses territoires », in *Méditerranée*, Tome 87, Industries en Méditerranée de la marginalisation à la mondialisation. pp. 21-26.
- MC ATEER N., RAMPTON J., FRANCE J., TAJTAKOVA M., LEHOUELLEUR S., 2014, *Ex-post Evaluation of the 2013 European Capitals of Culture – Final Report for the European Commission DG Education and Culture*, Décembre 2014, 11 p.
- THONNELIER J., 2013, « Ville rigide, ville sécuritaire : quand les bancs publics créent des exclusions », in *urbanews.fr*, article en ligne publié le 6/12/2013, consulté le 24/07/2018. [Lien.](#)
- VIGNAU M., 2019, *Vers une géographie de la créativité : impacts des lieux, des activités et des événements créatifs et culturels sur le développement de la région SUD – Provence-Alpes-Côte d'Azur*, thèse de doctorat en géographie, réalisée sous la direction de GRÉSILLON B. et GRONDEAU A., AMU, TELEMMe, 522 p.
- VIGNAU M., 2020, « The Use of Sustainable Development in Urban Creative Transformations. Analysis of Chalucet Creative Neighbourhood in Toulon (South-East of France) » *UXUC Scientific Journal*, vol. 2, n°1, pp. 76-80.
- VIGNAU M., GRONDEAU A., 2021 (mai), « Arts, culture and neoliberalism: instrumentalization and resistances through the case of Marseille. », in TUNALI T. (dir.), à paraître (2021), *Art and Gentrification in the Changing Neoliberal Landscape*, Ed. Routledge, Londres.
- VIVANT E., 2009, *Qu'est-ce que la ville créative ?* Ed. Presses universitaires de France, Collection « La ville en débat », 89 p.

